

# Communiqué du parti BAG relatif à l'arrestation de M. Alpha Condé et ses complices en Guinée.

Chers compatriotes, chers amis et partenaires de la Guinée,

Hier 05 septembre 2021, les Guinéens ont été réveillés par des coups de feu qui ont abouti au renversement et à la mise aux arrêts de Monsieur Alpha Condé et son équipe qui se sont imposés au pouvoir par la force et pris le peuple en otage depuis le 19 octobre 2020. Un acte libérateur bien accueilli par les populations de Conakry dans leur ensemble. Une œuvre salubre donc des forces spéciales créées pour la protection de la nation, disait Monsieur Alpha Condé lui-même, sous le commandement du colonel Mamady Doumbouya, président du Comité National de Rassemblement et du Développement (CNRD).

A notre grande surprise, des institutions telles que les Nations Unies, l'Union Africaine et la CEDEAO se sont empressées de condamner ce qu'elles appellent coup d'Etat en demandant la libération de l'ancien président Alpha Condé, président du parti RPG et auteur du putsch constitutionnel du 22 mars 2020 et du putsch électoral du 19 octobre 2020.

Qui de ces Institutions a condamné Alpha Condé quand il tuait des femmes et enfants (même de 3 ans) à Conakry et quand il massacrait des populations en Guinée Forestière où des fosses communes furent découvertes le mercredi 25 mars, après les tueries du 22 et 23 mars 2020 ?

Monsieur Alpha Condé est venu de manière contestable au pouvoir en 2010. Les propos qu'il tenait et les actes qu'il a posés ont aggravé les divisions ethniques et fait voler le tissu social national en éclat. Ainsi,

Vendredi 22 octobre 2010: Alpha Condé et son parti, dans leur campagne d'incitation à la haine générale contre les Peuhls, accusent les « Peuls » d'avoir empoisonné ses militants. Ils organisèrent des pogroms contre les citoyens peuls dans tout le pays, plus particulièrement en Haute Guinée, pour empêcher l'électorat peul de voter massivement. Il y aura de nombreuses femmes violées, des blessés, des morts et des milliers de déplacés.

Quelle fut alors la réaction de ces Nations Unies, Union Africaine et la CEDEAO ?

Investi Président de la République, la priorité d'Alpha Condé fut de débloquer plus de 3 milliards et demi de GNF pour l'implantation du mouvement anti-peul Manden Djallon, la fondation et l'agrément officiel du mouvement anti-peul **Union des Rundès** qui dit avoir pour but statutaire, le retrait des terres du Fouta Djallon aux Peuls.

Quelle fut alors la réaction de ces Nations Unies, Union Africaine et la CEDEAO ?

Le mardi 20 mai 2011, l'ancien ministre et général de l'armée guinéenne Facinet Touré, allié d'Alpha Condé au second tour de la présidentielle 2010, demande aux Peuls de renoncer à la magistrature suprême en Guinée, sinon dit-il, ce serait la guerre dans les 3 jours qui suivront. Il sera directement nommé par Alpha Condé "Médiateur National de la République", à la grande colère des Peuls et des démocrates guinéens.

Quelle fut alors la réaction de ces Nations Unies, Union Africaine et la CEDEAO ?

Alpha Condé, préoccupé de gagner les législatives et de se maintenir au pouvoir en 2015, enfonce le clou de la division communautaire en décidant, comme il le dit publiquement, un partage ethnico-régional du pouvoir : la Présidence étant malinké, il décrète que la Primature sera aux Soussous (Basse Côte) et que la Présidence de l'Assemblée Nationale restera réservée aux Forestiers (Guinée Forestière), réservant l'opposition aux Peuls.

Comme le dit Christophe Châtelot, dans le journal "Le Monde" le mercredi 17 novembre 2010, « L'ethno-stratégie opportuniste » de Condé n'a pas été mise en œuvre que pour gagner la présidentielle. Elle est, à l'instar de ce qu'a été « l'ivoirité », le fondement de son action.

Quelle fut alors la réaction de ces Nations Unies, Union Africaine et la CEDEAO ?

Le mercredi 07.09.2011, après la soi-disant attaque contre sa résidence qu'il imputa aux Peuls, le président Alpha Condé déclare :

« Je ne suis pas pressé. Le génocide qui risque d'avoir lieu en Guinée sera pire que celui du Rwanda. ».

Quelle fut alors la réaction de ces Nations Unies, Union Africaine et la CEDEAO ?

Le lundi 20 août 2012: l'ex Premier Ministre de la transition, feu Jean Marie Doré, reconnaît que l'histoire des empoisonnements était un complot monté contre les Peuls au plus haut niveau de l'Etat.

Quelle fut alors la réaction de ces Nations Unies, Union Africaine et la CEDEAO ?

Par ailleurs, Alpha Condé rompit l'équilibre structurel et fonctionnel de la Ceni et refusa la tenue des élections législatives à la période indiquée comme le prévoit la Constitution parce qu'il tenait à obtenir une modification du fichier électoral en faveur de son parti (ajoutant plus d'un demi million de nouveaux électeurs dans son fief, y compris de collégiens de 12 ans, tout en diminuant le nombre d'électeurs dans les fiefs de l'opposition).

Pour atteindre son but, Alpha Condé fit tuer plus de 50 Guinéens et blesser plus de 400 personnes par balles, occasionnant plus de 46 milliards GNF de dégâts matériels avec les déchirures du tissu social qui en découlent.

Quelle fut alors la réaction de ces Nations Unies, Union Africaine et la CEDEAO ?

Enfin, chers compatriotes, chers amis et partenaires de la Guinée, le 28 septembre 2009, le peuple de Guinée, les Peuls en majorité et de façon ciblée, seront publiquement victimes de massacres et de viols massifs au stade de Conakry à Dixinn Centre. Des exactions qui seront reconnues par les Nations Unies comme Crimes contre l'Humanité. Le nouveau président Alpha Condé reconduira au Gouvernement les présumés coupables de ces crimes, selon les enquêteurs internationaux, et dirige le pays avec eux depuis 11 ans, en refusant toute forme de justice aux victimes dont plusieurs sont décédées des séquelles des traitements violents et dégradants qu'elles ont subis.

Quelle fut alors la réaction de ces Nations Unies, Union Africaine et la CEDEAO ?

Nous disons à ces Institutions qu'elles n'ont pas vocation de protéger et défendre les despotes et les prions d'avoir un minimum de respect et de la compassion pour le peuple de Guinée !

Pour rappel, le 22 mars 2020, Monsieur Alpha Condé a forcé la situation et organisé un double scrutin non inclusif (Législatives couplées du Référendum controversé) faisant plus de 160 morts, des centaines de blessés par balles et 5 églises incendiées par ses partisans et sa milice donzo dans le Sud du pays.

Quelle fut alors la réaction de ces Nations Unies, Union Africaine et la CEDEAO ?

Tout le monde se souvient de ce qui fut les opérations de la police dans le quartier "peul" Wanindara en mi-décembre 2020. Sous le prétexte qu'un officier de police a été tué dans ce quartier, au lieu de mener des enquêtes pour savoir qui est responsable de cet acte, la police a décidé que tous les habitants de ce quartier sont responsables. C'est ainsi que le quartier a été soumis à un siège pendant plusieurs jours et soumis toutes les nuits à des tirs aveugles d'armes de guerre jusqu'au levé du jour. Pendant la journée, les policiers se sont amusés à aller violer les cours, bastonner des pères et mères de familles devant leurs enfants, saccager des véhicules et autres biens matériels. Certains iront jusqu'à uriner dans les puits. Jusqu'à nos jours personne ne connaît le nombre de victimes et l'importance des dégâts matériels causés pendant ces opérations parfaitement illégales à tous égards.

Quelle fut alors la réaction de ces Nations Unies, Union Africaine et la CEDEAO ?

Un coup d'Etat, c'est lorsqu'on utilise la force pour mettre fin à un régime constitutionnel. Or, le régime d'Alpha Condé n'était pas un régime constitutionnel. C'était un régime issu d'un coup d'Etat civil, étant entendu qu'un coup d'Etat, civil ou militaire, est un coup d'Etat. Or il est notoirement connu qu'Alpha Condé s'est octroyé un troisième mandat en faisant un coup d'Etat civil, dans la mesure où il s'est octroyé ce troisième mandat en ignorant la Constitution alors en vigueur, celle du 10 mai 2010.

Le texte du 6 avril 2020 publié le 14 avril 2020 a été élaboré en catimini par Alpha Condé et son Ministre de la justice d'alors, Mohamed Lamine Fofana.

Il convient de rappeler par ailleurs, que c'est dans un message à la nation sur les antennes de la TV et de la radio nationales guinéennes que Alpha Condé a déclaré que son Ministre de la justice lui a communiqué un projet de constitution, qu'il a soumis ce projet de constitution à l'Assemblée Nationale et à la Cour Constitutionnelle. Il obtint leur approbation. C'est ce projet qui a été d'abord publié au journal officiel, ensuite soumis au Référendum du 22 mars 2020 et adopté officiellement à plus de 90% selon le régime. Cependant, ce projet dit adopté n'a été ni publié ni promulgué : juridiquement, il n'est donc pas entré en vigueur.

Il convient de noter qu'en avril 2020, des juristes ont constaté que la nouvelle Constitution qu'il a faite adopter par son Référendum controversé a été falsifiée avant sa promulgation. Vingt-et-un (21) articles du texte soumis au Référendum ont été modifiés ou supprimés dans la version promulguée.

Problème : d'où sort le texte publié dans le journal officiel le 14 avril comme nouvelle Constitution, lequel texte est différent de celui soumis au Référendum et officiellement adopté à plus de 90% ?

Ainsi, c'est Alpha Condé tout seul qui a décidé que le texte publié le 14 avril 2020 est la nouvelle Constitution de la République de Guinée. Donc tout le processus qui a abouti à ce texte publié le 14 avril est à 100% illégal et juridiquement nul. Ainsi, la Constitution alors en vigueur, est celle du 10 mai 2010 qu'Alpha Condé a ignoré. C'est donc proprement un coup d'Etat civil. Ce qui a aggravé la crise politique et le discrédit sur l'ancien opposant historique. Ce, d'autant plus qu'en janvier 2015, le président Condé qui refuse toujours la mise en place de la Haute Cour de justice, avait également falsifié la loi portant sur l'Institution Nationale Indépendante des Droits Humains (INDH) qui garantit les libertés et droits fondamentaux des citoyens, qui protège contre l'arbitraire et la torture. Il remet ainsi en cause l'indépendance de cette importante institution qu'il mettra sous son contrôle.

Quelle fut alors la réaction de ces Nations Unies, Union Africaine et la CEDEAO ?

Comme l'a dit Jean-Baptiste Placca (RFI), le 27 avril 2020, un coup d'Etat ne tombe jamais par hasard sur un pays. Pourquoi les responsables et cadres des Nations Unies, Union Africaine et CEDEAO qui vivent insolemment et obtiennent une retraite luxueuse sur le dos des populations ne sont-elles pas capables de prévenir en intervenant au moment où les conditions déterminantes des putschs sont créées par les pouvoirs en place eux-mêmes ?

Pour l'écrasante majorité des Guinéens, les militaires qui ont agi ce 5 septembre 2021 ont répondu à un appel du peuple de Guinée en mettant fin à la longue et meurtrière prise en otage qu'Alpha Condé et ses complices lui infligeaient. Les explosions de joies dans la capitale Conakry et dans certaines grandes villes de l'intérieur en témoignent. Cet acte vient nous sauver d'une guerre civile imminente si la junte militaire CNRD est sincère dans ses déclarations.

C'est pourquoi, au regard des meurtrissures dont souffre la Nation guinéenne du fait de la gouvernance de M. Alpha Condé, le BAG affirme son soutien et se dispose à accompagner le CNRD dans sa mission libératrice et salvatrice qu'il s'est assignée, notamment pour le rassemblement des guinéens de tout bord, afin de rétablir la nécessaire concorde nationale.

Chers compatriotes, Guinéennes et Guinéens,

Avec Alpha Condé, nous avons vécu notre époque des Barons voleurs et du crime organisé en Guinée. Nous sommes arrivés à un point de divergence, à un carrefour important dans notre Histoire où notre Guinée peut basculer d'un côté ou de l'autre, selon le choix que nous effectuerons. Il est temps de refuser la reddition et préparer la riposte pour que la Guinée ne retombe plus dans le recommencement perpétuel.

Nous ne devons pas accepter que ceux qui ont été indifférents devant tous les crimes abominables et les injustices que notre peuple a endurés ces 11 dernières années viennent à présent nous dicter le mode de gouvernement que nous devons avoir. Qu'on ne vienne surtout pas nous imposer un gouvernement de transition qui ne correspond pas aux aspirations de notre peuple qui a tant souffert depuis 1958.

L'officier guinéen qui a osé sacrifier sa vie pour libérer notre pays du plus grand despote sanguinaire du continent doit avoir l'opportunité et la responsabilité de diriger cette transition afin de mettre en application ses motivations et objectifs déclarés. Quitte à ce que le gouvernement de transition soit composé majoritairement de civils.

Les Nations Unies pourraient accompagner la transition du début à la fin du processus, pour des élections démocratiques pour une fois transparentes et incontestables en Guinée.

Allemagne, le 6 septembre 2021,

**Abdoulaye Sadio Barry,**  
Président du parti Bloc pour l'Alternance en Guinée (BAG)